



## Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Mildiou**
- **Excoriose**
- **Erinose**
- **Vers de la grappe**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

## Stades phénologiques et données météorologiques

Sur les rameaux non gelés, les différents stades s'échelonnent entre "2 à 3 feuilles étalées" pour les situations les plus tardives de Mauzac et de Syrah à "5- 6 feuilles étalées, grappes visibles" pour les situations les plus précoces de Loin de l'oeil et Gamay. En moyenne, on se situe au stade "3-4 feuilles étalées".



2 à 3 feuilles étalées.



Grappes visibles.

## DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine écoulée a été sèche et ensoleillée, l'épisode de gel du 13 avril a occasionné des dégâts importants sur le vignoble. Pour la semaine à venir, le risque de gel n'est plus à craindre. Selon les prévisions actuelles, un petit risque de pluie est annoncé pour mercredi et une dégradation plus importante est prévue pour le début de la semaine prochaine.

## BLACK-ROT

### Analyse de risque

Sur les parcelles non gelées, la période de risque est en cours, le stade "2-3 feuilles étalées" est dépassé dans la majorité des situations. Les pluies de la semaine prochaine peuvent engendrer des contaminations sur les parcelles à historique.

### Préconisations

**Intervenez avant les pluies sur les parcelles non gelées et présentant des facteurs de risques (notamment taille rase et dégâts en 2020).**

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose et l'érinose.

### Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

### A retenir

Des contaminations sont possibles.

## OIDIUM

### Analyse de risque

Le stade "2-3 feuilles étalées" est dépassé sur la majorité des parcelles non gelées. Ce stade déclenche les interventions sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

### Préconisations

**La période de sensibilité est en cours, intervenir seulement sur les parcelles à historique et non gelées.**

\* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose et l'excoriose.

### Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

### A retenir

Protégez uniquement les parcelles sensibles.

## MILDIU

## Analyse de risque

Modélisation :

Les tous premiers oeufs ont été modélisés comme étant mûrs le 18 avril. Aucune pluie n'étant survenue depuis cette date, aucune contamination pré-épidémique n'a pu être modélisée.

En tous secteurs, il faudrait 20 à 30 mm pour déclencher des contaminations pré-épidémiques.

La maturité de la masse des oeufs est modélisée à partir du 29 avril, ensuite un cumul de pluie supérieur à 45 mm serait nécessaire pour engendrer des contaminations épidémiques.

## Préconisations

**Les traitements sont inutiles, il n'y a pas de risque de contamination épidémique dans les prochains jours. Les précipitations pourront être contaminantes après le 29 avril, si les cumuls sont suffisants.**

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

La maturité de la masse des oeufs n'est pas atteinte.

## EXCORIOSE

## Analyse de risque

Symptômes

Symptômes en hiver.



Symptômes en été.

Observations au vignoble:

Les symptômes sur les bois de taille sont rares. Généralement la problématique a été bien gérée les années précédentes.

A retenir

Les traitements sont inutiles.

## Préconisations

Conditions d'intervention

La lutte contre l'excorticose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec lors des stades « sortie des feuilles » (stade 6 ou stade D) à « 2-3 feuilles étalées » (stade 9 ou stade E) rend le traitement inutile.



Stade D ou 6.



Stade E ou 9.

**Sur les parcelles non gelées, le stade de sensibilité est dépassé. Sur les parcelles gelées, les traitements sont inutiles, attendre la reprise de la végétation.**

Alternatives

Élimination des bois atteints à la taille.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

## ERINOSE

## Analyse de risque

Symptômes

Formation de boursouffures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytote) se développe de manière importante. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.

Au vignoble

Des symptômes sont signalés sur les parcelles et rameaux non gelés. Le froid de ces derniers jours ralentit la pousse de la vigne, ces conditions favorisent l'apparition des symptômes d'érinose.

A retenir

Intervenez seulement sur les parcelles sensibles.

## Préconisations

**Le stade d'intervention est dépassé sur les parcelles non gelées. Sur les parcelles gelées attendre la reprise de la végétation, le traitement se fait au stade " pointe verte".** Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable, permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excorticose.

\* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)

Lorsque la cible est l'érinose, le nombre d'application maximum est de 4 pour Héliosoufre, elle est de 1 pour les autres spécialités à base de soufre.

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Cette semaine, les captures reprennent. Le nombre de papillons est significatif sur le secteur de Rabastens, il est plus timide sur les autres secteurs.

**Analyse de risque**

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

## Préconisations

**Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observées en G1.**

Le vol est en cours.

**Alternatives**

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Relevez les pièges.

## MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

## Le travail du sol sous le rang, une alternative au désherbage chimique.

**Quelques outils utilisés pour le travail du sol:****Décavillonneuse:**

- Retournement de terre et destruction par enfouissement.
- Agressif par rapport aux racines de la vigne.
- Déplacement de terre important. Doit être suivi par un buttage.
- Mettre en œuvre sur un sol bien ressuyé, de préférence en fin d'hiver.
- Utilisable sur sol caillouteux.
- Désherbage efficace, même sur adventices développées.
- Vitesse 2 à 3 km/h, 2 passages par an.

**Disque crénelé:**

- Soulève la terre et la projette sur le pied, coupe les adventices et les recouvre.
- Peu agressif par rapport aux racines de la vigne.
- Il permet le chaussage et la fragmentation de la terre du cavaillon.
- Efficace sur des adventices peu développées.
- Mettre en œuvre sur sol ressuyé.
- Vitesse de travail élevée 7 km/h, 2 passages par an.

**Disques émoteurs:**

- Fissure et émiette le sol. Travail le long des souches.
- Peu agressif par rapport aux racines de la vigne.
- Délimite le rang de l'inter-rang. Permet de réaliser un brassage efficace au niveau du cavaillon et de rechausser la vigne.
- Mettre en œuvre sur sol ressuyé, de préférence en fin d'hiver. Attention aux cailloux.
- Intervenir sur des adventices peu développées.
- Vitesse 6 à 7 km/h (vitesse élevée conseillée), 2 à 3 passages par an.

**Outil à lame:**

- Travail du sol superficiel et à plat, émiettage.
- Peu agressif par rapport aux racines de la vigne.
- Bon travail sur sol déjà fragmenté. Déplacement de terre faible.
- Utilisable toute l'année, en fonction du développement des adventices.
- Intervenir sur des adventices peu développées.
- Vitesse 3 à 5 km/h, 3 à 5 passages par an.

**Désherbeuse à fils:**

- Avec cet outil, il est possible de combiner le désherbage mécanique du cavaillon et l'épamprage mécanique.
- Travail du sol très superficiel. Broyage grossier.
- Peu agressif par rapport aux racines de la vigne, mais attention aux complants.
- Pas ou peu de déplacement de terre, limite l'érosion. Attention sur sol caillouteux.
- Permet d'intervenir en présence d'un volume d'adventices important.
- Vitesse 3 à 4 km/h, 2 à 3 passages par an.

## DIVERS

**Acariose:** Des dégâts d'acariose sont signalés sur un plantier de Duras et sur une parcelle de Fer servadou.



Acariose : Entre-noeuds raccourcis et feuillage gaufré - Source Ephytia (D. Blancard INRA).

**Prochain bulletin le 27 avril**

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

La liste des mesures alternatives sur : [https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/074\\_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS\\_TECHNIQUES/Viticulture/Documents\\_techniques/Protection\\_vignoble/liste\\_alternatives\\_prophylaxie\\_2019.pdf](https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/liste_alternatives_prophylaxie_2019.pdf)



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) – 07.80.56.95.60

